

C.-T. LE ROUX

RAPPORT SCIENTIFIQUE

SUR LA DECOUVERTE D'UNE CACHETTE DE HACHES A TALON  
AU MOULIN-RENE, EN PONT-AVEN (ex NIZON), FINISTERE

CIRCONSTANCES

Au début de l'été 1969, monsieur Pierre FURIC remarquait dans un bois lui appartenant deux petites dalles qui émergeaient de la mousse et des feuilles mortes. Intrigué, il les dégaga quelque peu et mit ainsi au jour un lot de trois haches à talon en bronze. Il alla faire part de sa découverte successivement au Syndicat d'Initiative de Quimper, puis à M. Cailliau, Architecte des Bâtiments de France à Quimper.

J'ai pu me rendre sur les lieux de la découverte à deux reprises, le 11 octobre 1969, puis le 14 mars 1970 où j'ai profité d'un temps à peu près sec pour effectuer une petite fouille de sauvetage sur le site.

LOCALISATION - PROPRIETE

La cachette est située dans un petit bois occupant la pente raide, aspectée au NW, d'un petit vallon qui entaille le plateau de Nizon pour plonger rapidement vers la rivière l'Aven qui coule à une centaine de mètres au N. Les bâtiments de l'ancien Moulin-René sont à 250 m au NW tandis qu'à 50 m au SE se dresse l'allée couverte dite "du Moulin-René" (pour laquelle une demande de classement est d'ailleurs en cours). La parcelle en cause appartient à monsieur FURIC Pierre, époux Bourhis, demeurant à Kerec, en Pont-Aven; elle est cadastrée sous le N° 377, section A feuille 2 (lieudit "Ar Stang") au Cadastre de Pont-Aven (mis à jour en 1957). Les Coordonnées Lambert II du site sont les suivantes: X = ; Y = .

LA FOUILLE DE SAUVETAGE

Notre modeste intervention a consisté à nettoyer l'espace compris entre les deux dalles visibles, ainsi qu'une petite surface alentour. Ce travail a été rendu difficile par l'abondance des racines d'arbres, mais il a permis de faire les constatations suivantes:

Les dalles visibles en surface représentent des affleurements de la migmatite locale. La dalle N a conservé son orientation (N 110°) et son pendage (75°) mais celle du S, brisée horizontalement à 40 cm de son sommet, est nettement plus

incliné. La fissure ainsi obtenue a été bouchée à chaque extrémité par des plaquettes ce qui laissait une cavité de 40 cm de long, 30 cm de profondeur et 20 cm de largeur maximale. L'inventeur n'ayant guère prêté attention aux détails, il n'est pas possible de savoir quelle était la disposition exacte des haches ou s'il y avait les traces d'une couverture intentionnelle. Le décapage de l'extérieur de la cachette n'a montré que les plaquettes de roche en place ou à peine disjointe par les racines.

### LES HACHES

Des trois haches découvertes dans la cachette, seules deux ont pu être étudiées et dessinées chez leur inventeur ; la troisième serait "semblable à la plus petite". Il s'agit de deux haches à talon sans anneau, à faces légèrement carénées.

La plus grande (N° 1) est longue de 157 mm, large au tranchant de 41 mm, épaisse au talon de 26 mm; elle pèse environ 300 g. La forme est classique et ne peut être mieux décrite que par le dessin.

Le N° 2 est nettement plus court (L = 136 mm, l = 39 mm, e = 21 mm); le tranchant est nettement plus élargi, les flancs sont franchement tectiformes donnant au corps de la hache une section hexagonale. Le tranchant est frangé de bavures de moulage. Les rebords du talon n'atteignent pas le sommet de la pièce, mais viennent mourir à 18 mm en dessous de celui-ci.

Le N° 3, également conservé chez monsieur FURIC, n'a pu être retrouvé à aucun de nos deux passages; il serait comparable au N° 2.

### CONCLUSIONS

Des deux objets examinés appartiennent au groupe breton des haches à talon de la fin du Bronze moyen et le N° 1 est particulièrement caractéristique par son tranchant étroit, l'absence d'anneau et la présence d'une légère nervure médiane. Le N° 2, plus large, évoque encore un peu les haches plus archaïques du "Groupe de Tréboul" par la forme du tranchant, mais le talon est déjà nettement plus évolué par réduction des rebords.

Ce dépôt se relie à toute une série de découvertes comparables, rassemblant de 2 à 6 pièces, qui semblent procéder de "faits" différents de ceux ayant conduit à la constitution des grands dépôts de plusieurs dizaines d'instruments.

La cachette aménagée dans un creux de rocher constitue un document intéressant car trop rares sont les dépôts où les conditions de gisement ont pu être étudiées, et à fortiori conservées.